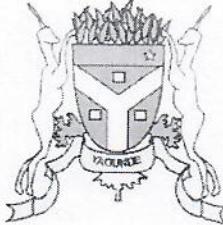


REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
DEPARTEMENT DU MFOUNDI
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS
BUREAU DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
MFOUNDI DIVISION
YAOUNDE I^{er} DISTRICT COUNCIL
GENERAL SECRETARIAT
OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}
Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADDITIF N° 020 DU 08/04/2025
RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°014/AOND/CAYI /SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 28/02/2025.
POUR LES TRAVAUX DE RESEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DES OUVRAGES CONSTRuits DEPUIS 2020 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)	
AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
5. délai prévisionnels d'exécution Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de un (01) mois . Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations	5. délai prévisionnels d'exécution Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois . Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
13. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1 ^{er} contre récépissé, au plus tard le 15/04/2025 à 13heure locale revêtue de la mention suivante:	13. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1 ^{er} contre récépissé, au plus tard le 16/04/2025 à 11 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante:
14. ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 15/04/2025 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés la Commune de Yaoundé 1 ^{er} dans la salle de la réunion de la Mairie de Yaoundé 1 ^{er} .	14. ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 16/04/2025 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés la Commune de Yaoundé 1 ^{er} dans la salle de la réunion de la Mairie de Yaoundé 1 ^{er} .
15.2. Critères éliminatoires Dossier administratif <ul style="list-style-type: none">Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;	15. Critères d'évaluation 15.1. Critères éliminatoires Dossier administratif <ul style="list-style-type: none">Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;Non -production au-delà du délai de 48 h y compris la CDEC après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission),
NB : l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission est un critère éliminatoire mais la CDEC quant à elle peut être produite à 48h	

Ampliations :

MINTP
MINMAP
AFFICHAGE

